

RAPPORT ANNUEL

2021

STRUCTURE D'ACTIVITES DE JOUR ET D'HEBERGEMENT (SAJH) FAS / FHTH / SAAD

5 et 7a rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1 -	L'organisme gestionnaire.....	1
1.2 -	L'établissement	3
1.2.1 -	Agrément et missions.....	3
1.2.2 -	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE.....	5
2.1 -	Public accompagné.....	5
2.1.1 -	Mouvements de l'année.....	5
2.1.2 -	Evolution du public.....	5
2.1.3 -	Données d'activités	9
2.1.4 -	Participation des personnes accompagnées et de leur famille	11
2.2 -	Personnel	13
2.3 -	Eléments marquants de l'année	15
2.3.1 -	Hébergement :	15
2.3.2 -	Activités de jour :	16
2.3.3 -	SAAD :	17
2.4 -	Démarche qualité	17
2.4.1 -	Bilan PACQ du SAJH-SAAD au 31/12/2021	18
2.4.2 -	Projection PACQ 2022-2024	19

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLSHHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'Île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - L'ETABLISSEMENT

1.2.1 - Agrément et missions

Le SAJH (Structure d'Activités de Jour et d'Hébergement) accompagne, sur notification de la CDAPH, 89 adultes déficients intellectuels (dont 7 adultes avec autisme) au travers de deux services :

- le Foyer d'Hébergement pour Travailleurs Handicapé (FHTH) agréé pour l'accueil de **12** travailleurs,
- le Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) agréé pour l'accueil de **20** adultes non-travailleurs en hébergement et **57** externes en activité de jour (dont **7** adultes avec autisme).

Le SAAD (Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile) propose à **30** adultes déficients intellectuels, sur notification de la CDAPH, un accompagnement de deux demi-journées par semaine, répondant à un projet temporaire (attente d'admission, préparation à la vie institutionnelle, retraités d'ESAT, adultes sans situation d'accompagnement...) ou pérenne. Il se construit dans une articulation entre intervention à l'activité de jour et au domicile si nécessaire. Ce service est mutualisé avec l'activité de jour du FAS.

1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Le projet d'établissement a été réactualisé entre avril 2019 et janvier 2020 et validé par le Conseil d'Administration le 02 mars 2020.

Nous proposons :

- Pour les **adultes travailleurs**, un accompagnement dans la gestion des actes de la vie quotidienne d'une part et la dynamique professionnelle d'autre part. Nous favorisons une participation sociale la plus large possible.
- Pour les **adultes non-travailleurs**, un accompagnement et un soutien dans la gestion des actes de la vie quotidienne d'une part et la participation à des activités de jour d'autre part. Nous contribuons à une inclusion sociale accompagnée.
- Pour les **adultes externes** (dont 7 adultes avec autisme), une participation à des ateliers et des activités.

L'hébergement du SAJH garantit un accompagnement en continu 365 jours par an. Sur les périodes des vacances d'été et d'hiver, l'établissement propose des « congés » qui s'organisent soit en « accueil en famille », soit par des séjours hors les murs, en partenariat avec des prestataires de vacances adaptées. Les modalités pratiques de ces « congés » sont précisées dans le règlement de fonctionnement. Le calendrier est fixé annuellement par le directeur de l'établissement. Toutes les personnes accueillies sont tenues de participer à leurs frais d'entretien et d'hébergement, en application du règlement départemental de l'aide sociale.

A l'hébergement du SAJH, il s'agit avant tout de proposer une domiciliation, même si celle-ci s'inscrit dans un collectif. Nous mettons en œuvre des conditions d'hébergement afin d'en faire véritablement son « chez soi ».

Les activités de jour sont ouvertes 206 jours par an, de 9h à 16h. Les personnes accueillies par la structure sont tenues de s'acquitter d'une participation financière (dépenses repas et transport), conformément au règlement de fonctionnement du SAJH.

Le dispositif de l'activité de jour est pensé comme un élément du parcours de vie des personnes accompagnées. Pour les personnes, c'est un projet de vie intime et personnel qui se construit autour de l'émancipation et des relations sociales. Il s'agit de pouvoir se « détacher » pour agir, choisir et s'exprimer. Ce dispositif s'appuie sur un accompagnement autour de la citoyenneté, en termes de droits, libertés et devoirs.

Ainsi, dans un cadre rassurant, construit avec la personne, mais permettant l'expérimentation, le dispositif de l'activité de jour est un lieu :

- De socialisation et d'ouverture vers l'extérieur,
- De développement et de maintien des acquis et des compétences,
- D'accompagnement de la confiance en soi et de la valorisation personnelle,
- De prise en compte de la vie intime affective et sexuelle.

En avril 2018, **l'activité de jour du SAJH a accueilli 7 jeunes adultes avec autisme**. Cette extension s'est inscrite au niveau du département du Bas-Rhin, dans le cadre de la réponse adaptée pour tous (RAPT), afin de résorber le nombre de jeunes maintenus dans les IMPro au titre de l'amendement Creton.

Ce groupe dispose d'un lieu et d'un encadrement dédié (au 5 rue Jean Monnet) afin de mettre en place un cadre sécurisé, fait de rituels et d'activités régulières. Ainsi, le matin est dédié aux activités qui permettent à ces personnes avec autisme de s'inscrire dans l'espace et le temps. L'après-midi, ils intègrent les activités communes, seuls ou accompagnés de leur éducateur référent. De même, un lieu de repas leur est réservé tout en sachant que, s'ils en sont capables et se sentent sécurisés au niveau de leur comportement, ils peuvent manger dans la salle de restauration collective. L'équipe, en cas de nécessité, peut s'appuyer sur le Centre Ressource Autisme (CRA) du Bas-Rhin et l'Equipe Mobile Autisme (EMA).

En septembre 2005, **le SAAD** a intégré et mutualisé ses moyens avec la Structure d'Activités de Jour et d'Hébergement (SAJH). De ce fait, l'accompagnement proposé qui se décline à temps partiel est identique à celui de l'activité de jour. Afin de répondre à l'évolution des besoins, le SAAD est devenu aujourd'hui un dispositif d'activité de jour destiné à accompagner des personnes déficientes intellectuelles dans une temporalité très « à la carte » : temps plein, mi-temps, en deçà d'un mi-temps, temps séquentiel (ESAT/Activité de jour FAS ou Activité de jour FAS/SAVS). Ce dispositif se veut souple et flexible en fonction des besoins des personnes accompagnées. Il peut aussi se décliner par des visites à domicile (VAD) en cas de longue maladie de la personne accueillie afin d'éviter les ruptures de parcours. L'intervention à domicile est proposée de façon exceptionnelle et temporaire.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

2.1.1 - Mouvements de l'année

■ Admissions en 2021

ORIGINE	NOMBRE SAJH			NOMBRE SAAD
	FAS	FH	EXT	
IMPro SIFAS APEDI	-	-	2	-
SAAD – APEDI	1	-	2	-
SAJH Externat - APEDI	1	-	-	-
Domicile	-	-	-	2
TOTAL	2	0	4	2

■ Sorties en 2021

DESTINATION	NOMBRE SAJH			NOMBRE SAAD
	FAS	FH	EXT	
Milieu familial	-	-	-	1
FAS SAJH - APEDI	-	1	1	1
FAM	2	-	1	-
AFTC Résidence	-	-	-	1
SAJH externat - APEDI	-	-	-	2
TOTAL	2	1	2	5

2.1.2 - Evolution du public

■ Caractérisation du public

Les personnes (78 hommes et 48 femmes) accompagnées à l'hébergement et à l'activité de jour du SAJH sont encore relativement jeunes. En effet, l'établissement n'existe que depuis 2005 et l'activité de jour a intégré plusieurs extensions : +10 places en 2008, +10 places en 2009, +20 places en 2013, +7 places en 2018, ce qui a conduit chaque fois à un rajeunissement du public accueilli.

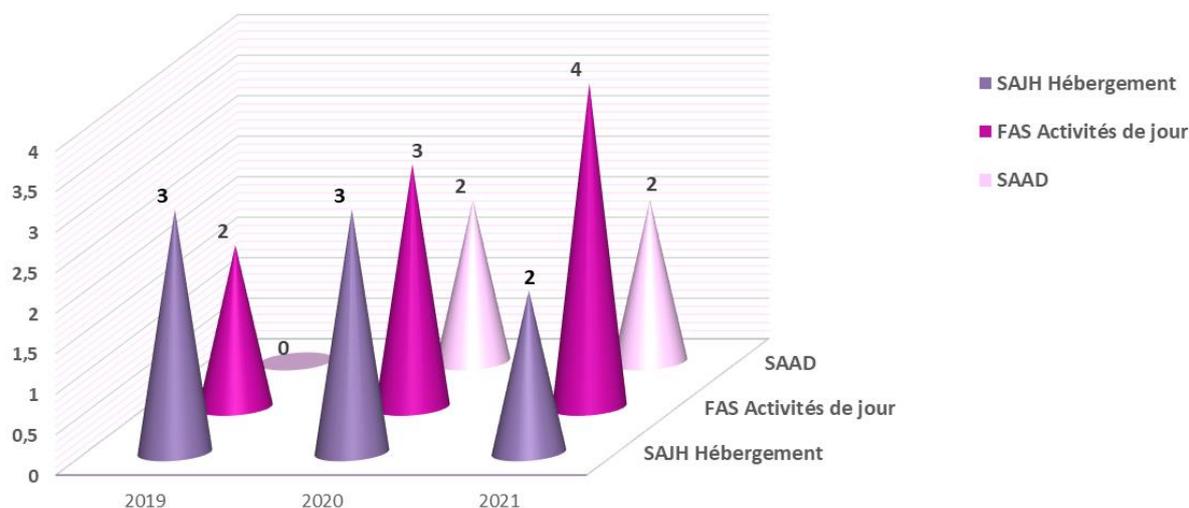
De façon générale, les personnes accompagnées ont besoin d'une compensation importante au niveau de leur possibilité de communication et pour celles domiciliées à l'hébergement d'un accompagnement renforcé autour des gestes de la vie quotidienne. Globalement, le constat montre aussi un besoin de suivi médical plus important autant au niveau des résidents que des personnes accompagnées à l'activité de jour. En revanche, pour ces dernières, l'évaluation de leurs besoins est plus complexe et les réponses possibles sont limitées au sein de l'établissement qui les accueille de 8h00 à 16h00.

Les perspectives d'évolution des personnes accompagnées au SAJH se situent à trois niveaux :

- L'avancée en âge des aidants familiaux et proches aidants qui va amener des situations d'urgence surtout autour des demandes d'hébergement,
- L'avancée en âge des personnes accompagnées elles-mêmes avec des réponses à apporter en termes de médicalisation de l'accompagnement,

- Le développement du pouvoir d’agir et de l’autodétermination des personnes en situation de handicap qui peut parfois être entravé.

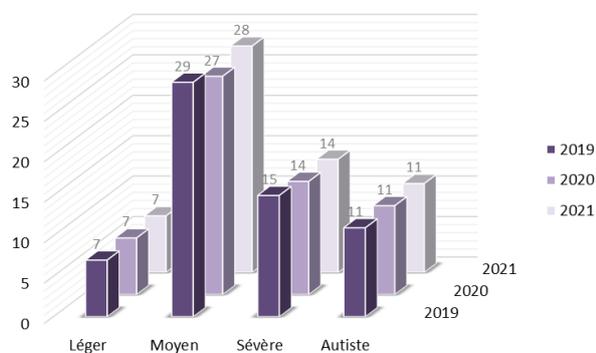
■ Evolution des admissions



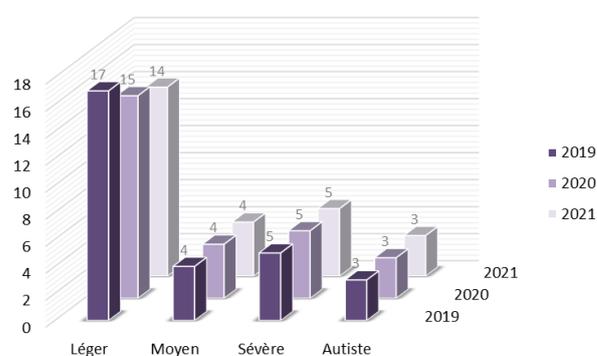
En 2021, peu d’évolution au niveau des admissions autant à l’hébergement qu’à l’activité de jour. Les 2 admissions à l’hébergement sont issues du SAAD et de l’activité de jour.

■ Déficiences des personnes accueillies

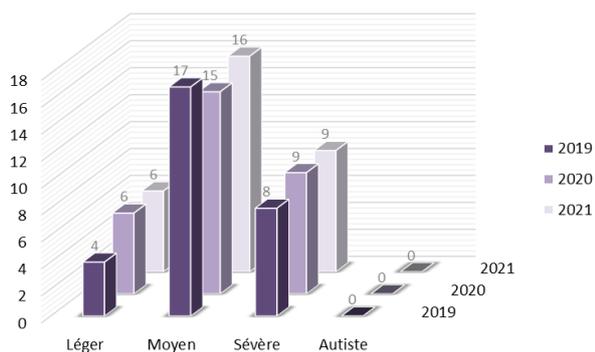
FAS activités de jour



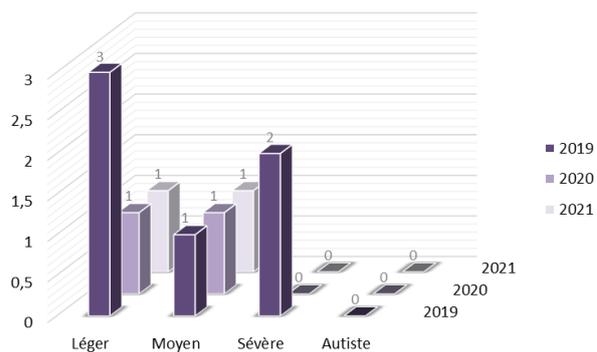
SAAD



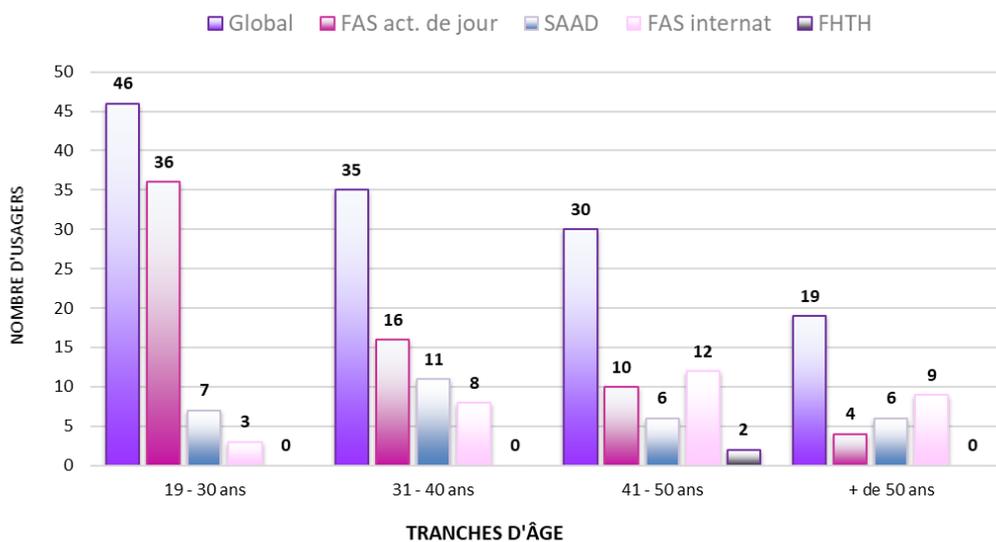
FAS internat



FHTH

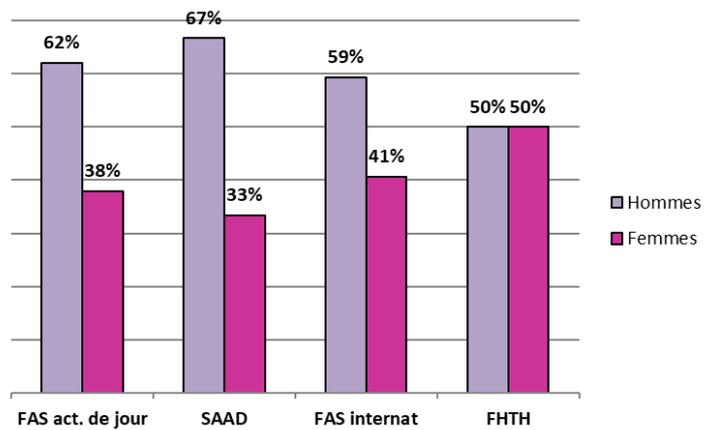
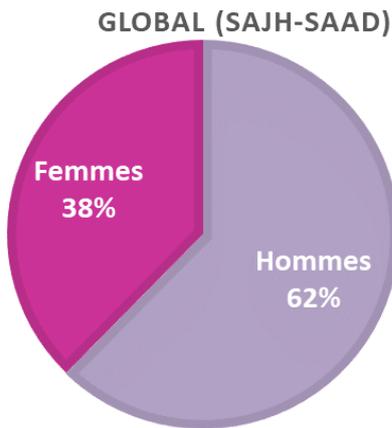


Pyramide des âges



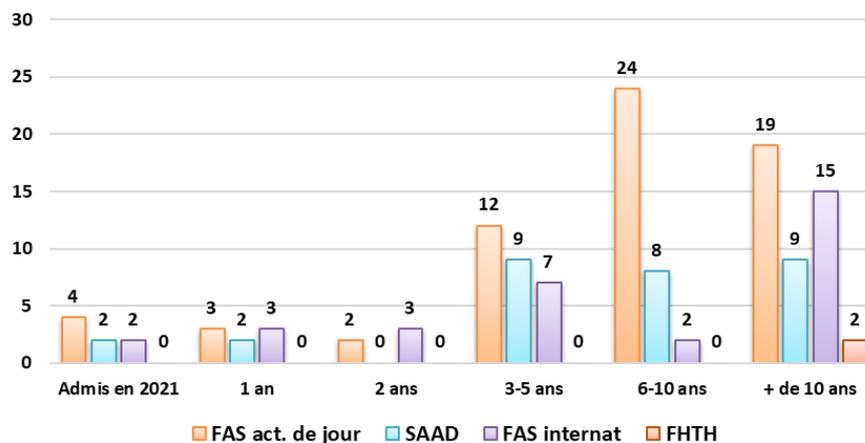
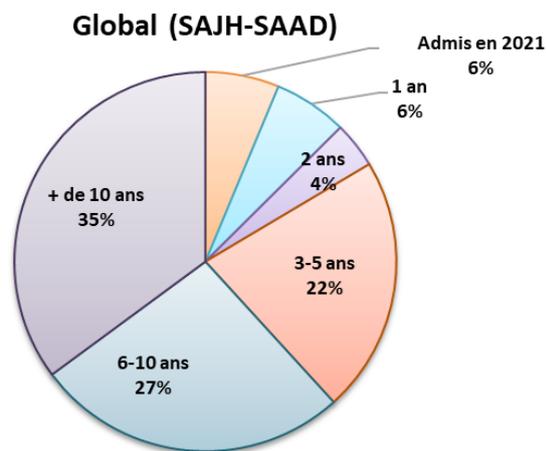
Nous constatons une évolution de l'avancée en âge des personnes accompagnées et de ce fait l'apparition de problématiques médicales, parfois difficiles à accompagner en FAS.

■ Répartition hommes/femmes



La répartition homme / femme au niveau des personnes accompagnées reste relativement équilibrée.

■ Durée de prise en charge



Les durées des prises en charge restent longues en lien avec la nature même de l'établissement (FAS). Plusieurs personnes sont néanmoins en attente de place plus médicalisées (FAM), parmi elles, 3 ont pu être admises dans un établissement FAM en 2021.

2.1.3 - Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir :

	Agréments	Réalité au 31/12/2021
Activités de jour (FAS)	57	64
Hébergement	FAS : 20 FHTH : 12	FAS : 29 FHTH : 2
Service d'Accueil et d'Aide à Domicile (SAAD)	30	25

Au 31/12/2021 la réalité du nombre de personne accompagnée au SAJH / SAAD est :

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	FAS (AJ) : 57 FAS (Hbg) : 20 FHTH : 12 SAAD : 30	FAS (AJ) : 57 FAS (Hbg) : 20 FHTH : 12 SAAD : 30	FAS (AJ) : 57 FAS (Hbg) : 20 FHTH : 12 SAAD : 30
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	FAS (AJ) : 60 FAS (Hbg) : 27 FHTH : 5 SAAD : 27	FAS (AJ) : 61 FAS (Hbg) : 30 FHTH : 2 SAAD : 28	FAS (AJ) : 64 FAS (Hbg) : 29 FHTH : 2 SAAD : 25
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	FAS (AJ) : 206 FAS (Hbg) : 300 FHTH : 303 SAAD : 206	FAS (AJ) : 206 FAS (Hbg) : 300 FHTH : 303 SAAD : 206	FAS (AJ) : 206 FAS (Hbg) : 300 FHTH : 303 SAAD : 206
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	FAS (AJ) : 11 742 FAS (Hbg) : 6 000 FHTH : 3 636 SAAD : 6 180	FAS (AJ) : 11 742 FAS (Hbg) : 6 000 FHTH : 3 636 SAAD : 6 180	FAS (AJ) : 11 742 FAS (Hbg) : 6 000 FHTH : 3 636 SAAD : 6 180
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	FAS (AJ) : 10 300 FAS (Hbg) : 7 272 FHTH : 2 400 SAAD : 6 000	FAS (AJ) : 11 742 FAS (Hbg) : 7 878 FHTH : 1 800 SAAD : 6 000	FAS (AJ) : 11 742 FAS (Hbg) : 9 090 FHTH : 600 SAAD : 6 000

	2019	2020	2021
Nombre de journées réalisées (R)	FAS (AJ) : 11 288 FAS (Hbg): 7 694 FHTH : 1 600 SAAD : 5 322	FAS (AJ) : 6 188 FAS (Hbg): 8 383 FHTH : 1 023 SAAD : 1 912	FAS (AJ) : 7 726 FAS (Hbg): 8 519 FHTH : 555 SAAD : 2 459
Taux d'absentéisme (T-R)/T	FAS (AJ) : 3,87 % FAS (Hbg): -28,23 % FHTH : 56 % SAAD : 13,88 %	FAS (AJ) : 47,30 % FAS (Hbg): -39,72 % FHTH : 71,86 % SAAD : 69,06 %	FAS (AJ) : 34,20 % FAS (Hbg): -41,98 % FHTH : 84,74 % SAAD : 60,21 %
Taux d'activité (R/A)	FAS (AJ) : 96,13 % FAS (Hbg): 97,91 % FHTH : 88,89 % SAAD : 88,70 %	FAS (AJ) : 52,70 % FAS (Hbg): 98,81 % FHTH : 85,25 % SAAD : 31,87 %	FAS (AJ) : 65,80 % FAS (Hbg): 93,72 % FHTH : 92,50 % SAAD : 40,98 %
Nombre d'utilisateurs accompagnés de l'année (C)	FAS (AJ) : 63 FAS (Hbg): 29 FHTH : 6 SAAD : 29	FAS (AJ) : 62 FAS (Hbg): 30 FHTH : 5 SAAD : 29	FAS (AJ) : 66 FAS (Hbg): 32 FHTH : 2 SAAD : 30
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	FAS (AJ) : 107,89 % FAS (Hbg): 140 % FHTH : 45,83 % SAAD : 93,33 %	FAS (AJ) : 107,89 % FAS (Hbg): 150 % FHTH : 29,17 % SAAD : 95 %	FAS (AJ) : 114,04 % FAS (Hbg): 152,50 % FHTH : 16,67 % SAAD : 91,67 %

Les écarts sont liés à :

- L'avancée en âge des résidents travailleurs (FHTH), qui arrêtent leur activité professionnelle pour des raisons de santé et occupent alors une place FAS, il ne reste qu'un seul résident travailleur au 31/12/2021.
- A l'absentéisme lié aux hospitalisations et aux accueils temporaires,
- En 2021, à l'activité réduite (accueil à 50%) de l'accueil de jour à cause de la situation sanitaire (Covid). Les activités à temps plein ont repris au mois de septembre 2021.

2.1.4 - Participation des personnes accompagnées et de leur famille

■ Conseil à la vie sociale (CVS)

En 2021, quatre réunions du CVS se sont tenues. Les CVS sont animés par une résidente de l'hébergement élue présidente du CVS depuis le début de la mandature. Elle est soutenue par un parent élu pour animer la réunion.

Les questions posées par les usagers lors des réunions du CVS abordent de façon générale :

- L'amélioration des lieux (décoration, mobilier, etc...)
- La question des espaces plus calmes pour pouvoir se retirer de temps en temps du collectif important du SAJH,
- La régulation avec les chauffeurs des taxis pour les usagers de l'activité de jour,
- Des demandes de sortie ou d'activité pour les usagers de l'hébergement, de l'activité de jour et du SAAD.

Depuis une année, les personnes accompagnées élues au CVS organisent une permanence en amont de la réunion, afin de recueillir les demandes de leurs collègues. Les permanences n'ont pas pu être réalisées régulièrement en 2021 au regard du contexte sanitaire.

En 2021, les usagers, leurs familles et représentants légaux ont également posé beaucoup de questions concernant l'évolution de la crise sanitaires, notamment autour de la vaccination.

■ Conseil de maison

Le conseil de maison à l'hébergement se réunit chaque mois et est bien investi. Ce sont les résidents qui réfléchissent à l'ordre du jour. Il permet de faire avancer le projet de vie du collectif et de réguler les tensions. Il alimente également les interventions des délégués élus au CVS. Les résidents se sentent de plus en plus investis dans ces instances.

■ Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement pour l'accueil de jour et le SAAD s'est réuni une fois par mois au sein de chaque Groupe en Gestion Accompagnée (GGA). L'ordre du jour est établi par les usagers et les éducateurs du groupe. Les réunions permettent aux usagers de s'exprimer sur la vie au SAJH (groupes GGA et vie en collectivité), les événements importants, la transmission d'informations et l'organisation d'activités spécifiques pour le groupe (par exemple, un repas en commun une fois par mois pour le GGA du 3^{ème} étage).

■ Commission restauration

La commission repas, composée de représentants des personnes accueillies, de familles, d'éducateurs, de la direction du SAJH et du responsable de la SODEXO et des cuisiniers, s'est réunie deux fois en 2021. L'objectif de ses réunions étant essentiellement d'ajuster et d'apporter les améliorations nécessaires à la qualité des repas.

En 2021, la réunion mensuelle entre la direction du SAJH et le chef de cuisine, mise en place en 2018 s'est poursuivie. Ce temps permet de réguler plus rapidement les petits dysfonctionnements au niveau de la restauration.

■ Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS)

En 2021, l'organisation des groupes de parole a une nouvelle fois été fortement impactée par la situation sanitaire liée au Covid. Ainsi peu de groupes de parole ont pu être organisés.

L'équipe d'animateurs est constituée actuellement de 10 personnes (4 hommes et 6 femmes). Cette équipe se réunit à raison d'une fois par trimestre, afin d'échanger autour des pratiques des groupes de parole et de faire évoluer les outils.

Un registre consignait tous les participants aux groupes de parole depuis 2006 a été créé, permettant ainsi d'avoir une vision globale des besoins et des actions déjà menées.

Le programme de groupe de parole se diversifie également, en s'ouvrant à de nouvelles problématiques (les sites de rencontre, la relation de séduction, etc...) et en rompant avec la non-mixité des participants qui était la règle jusqu'à maintenant.

Depuis 2017, nous avons intégré le réseau régional Vie Relationnelle Affective Intime et Sexuelle (VRAIS) Un professionnel du SAJH en est devenu l'animateur.

Entre 2018 et 2019, l'ensemble de l'équipe des professionnels du SAJH a fait une formation pendant deux jours sur un travail autour des représentations de la VIAS, avec Sexual Understanding (Sheila WARENBOURG).

En 2019 (qui n'a pas pu être reconduite en 2021 à cause de la situation sanitaire) nous avons ouvert une permanence du planning familial de Bischheim dans les locaux du SAJH à raison de 6 fois sur l'année. 22 usagers se sont saisis de cette proposition. Le bilan est positif aussi bien de la part des usagers que des intervenantes :

- Satisfaction exprimée de la part des usagers : sentiment d'être écouté et compris, possibilité pour certains d'aller par la suite seul au planning.
- Satisfaction des intervenantes qui notent d'ailleurs le peu de besoin de passer par des outils de communication (toujours disponible au besoin).
- Format adapté.

■ Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)

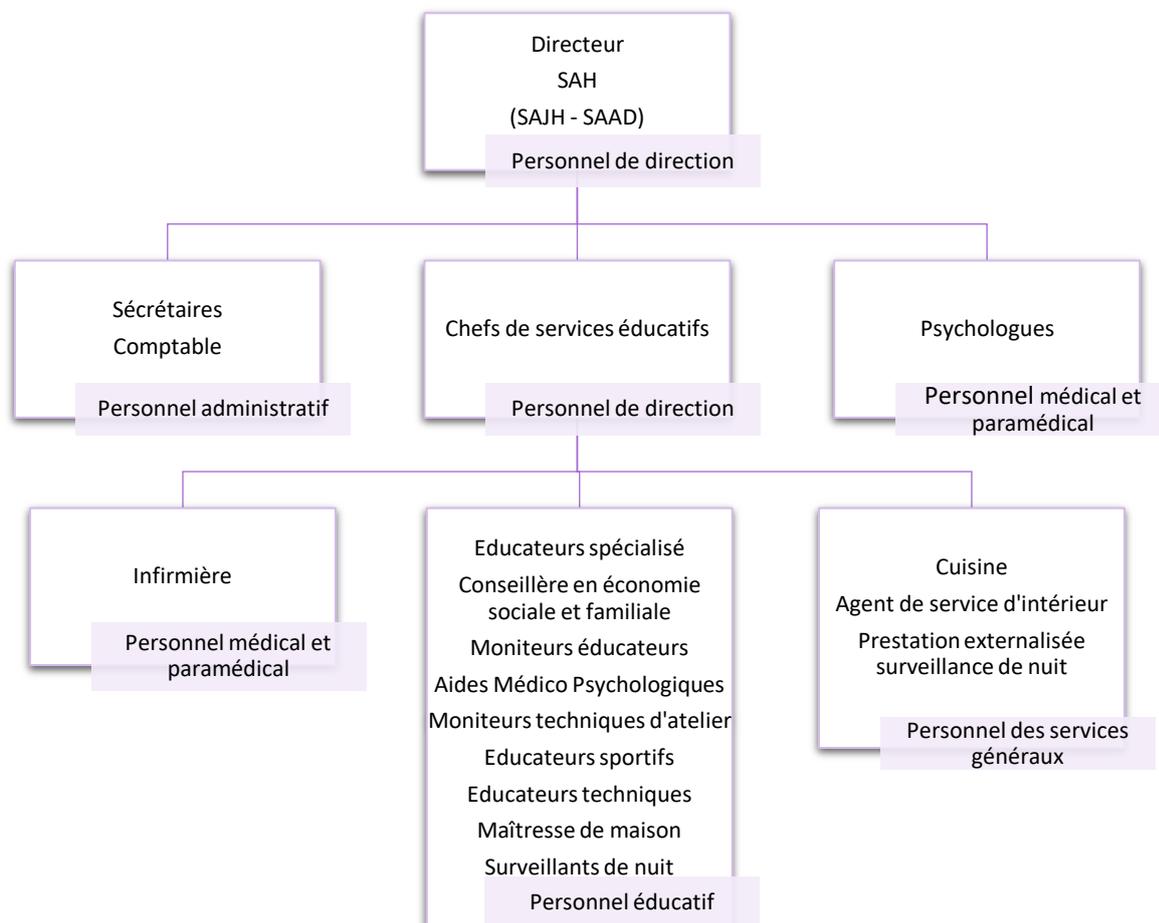
La traduction des documents du PAI en FALC a été généralisée à l'ensemble des personnes pour qui elle pouvait être utile. De plus, un outil d'évaluation et d'auto évaluation en FALC continue à être expérimenté dans le cadre de la préparation de certains PAI.

En 2021, l'organisation régulière des PAI a encore été fortement impactée par la crise sanitaire du Covid.

2.2 - PERSONNEL

L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire de **54** personnes représentant **52,23** etp, au 31/12/2020.

■ L'organigramme fonctionnel :



■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	3,00	3,00	0,00
Directeur	1,00	1,00	0,00
Chef de service	2,00	2,00	0,00
Administration/gestion	3,63	3,63	0,00
Secrétaire	1,60	1,60	0,00
Comptable & frais de siège	2,03	2,03	0,00
Services généraux	11,40	11,40	0,00
Veilleurs de nuit	4,70	4,70	0,00
Maîtresse de maison	1,00	1,00	0,00
Agent de service intérieur	0,70	0,70	0,00
Employés de ménage (Esat)	2,50	2,50	0,00
Employés de cuisine (Sodexo)	2,50	2,50	0,00

Socio-éducatif	32,20	32,20	0,00
Educateurs spécialisés	4,00	4,00	0,00
Educateur techn. Spécialisé	1,00	1,00	0,00
Aide médico-psychologique	16,00	16,00	0,00
Moniteur éducateur	3,00	3,00	0,00
Moniteur technique d'atelier	2,00	2,00	0,00
Educateur technique	2,20	2,20	0,00
Conseiller éco. soc. et familiale	1,00	1,00	0,00
Educateurs sportifs	3,00	3,00	0,00
Paramédical	2,00	2,00	0,00
Psychologue	1,50	1,50	0,00
Infirmière	0,50	0,50	0,00
TOTAL	52,23	52,23	0,00

■ Mouvement du personnel

L'année 2021 a été ponctuée de plusieurs entrées et sorties de personnels recensées dans le tableau ci-dessous :

Qualification	Type de contrat	Entrée	Sortie
Aide médico-psychologique	CDI	1	-
	CDD	-	1
Surveillant(e) de nuit	CDI	1	2
	CDD	1	2
Psychologue (remplacement)	CDD	1	1
Moniteur Educateur	CDI	-	1
Infirmière (remplacement)	CDD	1	1
Secrétaire (remplacement)	CDD	-	1
Maîtresse de maison	CDD	1	-
Educatrice technique	CDI	-	1
Surveillant(e) de nuit	CDI	1	1
ES en contrat d'apprentissage	CDD	2	-
AES en contrat d'apprentissage	CDD	2	2
Stage gratifié DEUST Sport adapté 2 ^{ème} année	-	1	-

■ Formations collectives et individuelles

Au cours de l'année 2021, 7 formations individuelles ont été réalisées, dont 3 apprentissages en alternance (1 formation AES arrêtée avant la fin). A la rentrée de septembre, 2 apprentissages ES et 2 apprentissages AES ont démarré.

Au cours de l'année, 6 formations collectives ont été réalisées sur les thèmes suivants :

- Gestes et soin d'urgence,
- Promotion de la bientraitance,
- Image de soi, estime de soi et handicap,
- L'approche Snoezelen.

Il y a également eu 1 formation collective suivie par des salariées et personnes accompagnées :

- Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

■ Accueil des stagiaires

Au cours de l'année 2021, le SAJH a accueilli 15 stagiaires de spécialités diverses (conseillère en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, sport adapté, moniteur éducateur, psychologue, immersion et découverte...).

2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

2.3.1 - Hébergement :

Au sortir des confinements successifs, conséquence d'une situation sanitaire difficile, les résidents de l'hébergement ont pu profiter de leurs séjours d'été et à nouveau s'inscrire dans un fonctionnement plus « normal » à partir de la rentrée de septembre 2021. Ils ont retrouvé leurs groupes de GGA et les ateliers de l'après-midi et ont beaucoup apprécié de renouer des liens avec les externes ainsi qu'avec les éducateurs de l'activité de jour. La nouvelle organisation de l'hébergement a permis de renforcer les accompagnements individuels en semaine, sur les temps du matin, pour toutes les personnes qui le souhaitent. Dans le même esprit, plusieurs familles ont accepté et financé les interventions d'éducateurs installés en libéral auprès de leurs enfants afin de favoriser des temps d'échange privilégiés, des activités ouvertes sur l'extérieur.

Suite au départ de deux personnes pour des foyers d'accueil médicalisés, une nouvelle personne a pu être accueillie et s'est facilement intégrée au groupe du 5^{ème} étage.

Dans l'ensemble, nous faisons le même constat qu'en 2020 : du fait de leur vieillissement, de nombreux résidents présentent une majoration de leurs troubles psychiatriques ou physiques avec une grande perte d'autonomie. L'équipe accompagne ce mouvement avec efficacité et bienveillance grâce à une veille constante, une réflexion continue sur ces difficultés et une réévaluation des projets individualisés. Les membres de l'équipe ont maintenant pris l'habitude d'intervenir aux deux étages de l'hébergement. Ainsi une meilleure connaissance de chacune des personnes accompagnées a renforcé la qualité de la prise en charge. De plus, l'équipe a été éprouvée par de nombreux arrêts maladie difficilement remplacés à cause d'une pénurie générale de professionnels. Même s'ils ont fait de leur mieux, le fait de solliciter des intérimaires ne connaissant ni la structure ni les résidents a pu mettre quelquefois l'hébergement en insécurité. Cependant, 3 contrats d'apprentissage ont permis de renforcer l'équipe.

Des travaux importants ont été réalisés au rez-de-chaussée du bâtiment qui ont rendu inaccessibles le réfectoire et les toilettes. Ils ont quelque peu perturbé les habitudes des résidents. Cependant de petits changements très positifs ont pu être observés : investissement du hall par de petits groupes d'amis lors du dîner, demandes plus fréquentes de manger aux étages pour les personnes ayant besoin de calme. Le bâtiment lui-même a vieilli : fenêtres, étanchéité de certaines salles de bain. Les personnes concernées avaient besoin d'être rassurées.

■ Les loisirs en soirées et week-ends

L'amélioration de la situation sanitaire a permis de nombreuses ouvertures sur l'extérieur :

- Un partenariat avec le service culturel de la mairie de Schiltigheim par l'intermédiaire d'un médiateur culturel a permis aux résidents d'accéder à de nombreux spectacles et animations en semaine et le week-end.

- Le partenariat avec l'association « En roue libre » a ouvert la possibilité de week-ends et de petits séjours très stimulants.
- Les activités de la délégation « Nous Aussi » ont repris.
- Un résident a été élu vice-président de la CDACA pour « Nous Aussi » et une autre y représente l'association « le Relai ». Ils participent régulièrement à des réunions.
- De nombreux échanges entre les résidents du SAJH et les étudiants de L'ESEIS, centre de formation médicosociale de Strasbourg, ainsi que ceux de la faculté en sciences du sport de Strasbourg ont été riches d'apports mutuels.
- Afin de pallier au vieillissement de quelques familles, de sortir de la collectivité le temps d'un week-end, de s'émanciper, plusieurs résidents ont fait la demande de temps d'accueil dans la maison de l'association « Regard » de Soultz.

■ Le suivi médical

Il est assuré par les médecins traitants et un cabinet d'infirmières libérales. L'infirmière à mi-temps du SAJH assure la coordination des soins et certains accompagnements médicaux. Les médicaments sont préparés par les infirmières libérales sur prescription du médecin traitant du SAJH. Elles assurent aussi la distribution des traitements le soir. Ceux du matin et du midi continuent à être distribués par l'équipe des hébergements.

Nous observons une augmentation des accompagnements médicaux qui mobilisent beaucoup de temps.

■ Les vacances

Au grand soulagement des résidents du SAJH, les vacances organisées par Nouvel Envol ou d'autres organismes ont pu avoir lieu cette année.

2.3.2 - Activités de jour :

L'année 2021 a été rythmée par les recommandations sanitaires liées à la reprise de l'épidémie de Covid19. L'activité de Jour a été repensée et réorganisée pour répondre à ces nouvelles mesures tout en essayant de préserver notre qualité d'accompagnement et d'apporter une réponse adaptée et sécurisante pour les personnes que l'on accompagne.

- A compter du 2 novembre 2020 jusqu'au 30 juillet 2021 : De nouvelles consignes sanitaires plus strictes ont été imposées aux établissements médico-sociaux : non brassage des équipes et des différents groupes (Activités de jour, SAAD, hébergement) et une capacité d'accueil des externes réduite à cinquante pourcents.

Le fonctionnement a été encore réadapté pour garantir l'application des mesures imposées et offrir un accompagnement le plus rassurant possible tout en proposant des activités variées pour que les personnes accueillies puissent continuer à s'épanouir.

L'équipe comprenant 22 professionnels a donc été divisée en quatre groupes : Renfort hébergement, groupe TSA (Trouble du Spectre Autistique), groupe Activité de jour et groupe SAAD.

Les groupes ont évolué de manière autonome sur des espaces dédiés. Les repas s'effectuaient également sur plusieurs services pour éviter tout brassage des professionnels et des personnes accueillies.

- A compter de la rentrée du 06 septembre 2021 : Reprise dans un fonctionnement normal avec brassage des équipes et des personnes accompagnées. Les gestes barrières restent d'actualité et les temps de repas ont pu reprendre de façon presque normale au réfectoire (respect des règles de distanciation à table). Suite à la situation et aux craintes liées au rebond de l'épidémie,

plusieurs familles ont fait le choix de ne pas remettre de suite leurs proches en activités de jour. Nous avons donc fait face à un fort taux d'absentéisme (10%).

En septembre 2021, nous avons admis et accueillis trois jeunes personnes qui évoluent maintenant en secteur adulte. Leur intégration s'est faite avec douceur grâce à des périodes découvertes effectuées auparavant (pour deux jeunes d'Impro) et le passage par le SAAD pour un autre.

Les équipes et les personnes accueillies se remettent difficilement de cette période anxiogène demandant des ajustements permanents et beaucoup d'efforts d'adaptation pour les personnes accompagnées.

2.3.3 - SAAD :

Le SAAD est un service d'accompagnement spécifique de l'activité de jour permettant d'accompagner au plus près des personnes qui viennent sur des temps partiels et au minimum deux demi-journée par semaine. Une équipe de quatre éducateurs dédiés s'occupe de ce dispositif qui accompagne 30 personnes.

Le SAAD a été impacté au même rythme que l'activité de jour par les restrictions sanitaires imposées. Le fait de fonctionner en groupe clos et non brassé a engendré une réflexion profonde pour améliorer l'accompagnement et le suivi des projets des personnes du service.

Le SAAD a fonctionné les mardis et les jeudi après-midi du 2 novembre 2020 au 30 juillet 2021 en proposant des cycles d'activité autour du sport, de la musique, de l'image de soi et de la vie quotidienne. A partir de la rentrée de septembre 2021, suite aux échanges avec les personnes accompagnées et l'expérience du fonctionnement vécu, un groupe de vie du SAAD a été créé et pérennisé sur les mardis après-midi. Les personnes accompagnées sont actrices de leurs projets et proposent des activités sur ce temps d'accompagnement qui leur est réservé.

L'accueil se déroule de 13h00 à 16h00 et commence par un temps d'accueil qui permet à chacun d'arriver à son rythme et de prendre le temps d'échanger avec le groupe. Ensuite trois cycles d'activités sont mis en place : Sport adapté, Vie quotidienne et Bricolage et chacun y trouve sa place. Des activités et des sorties exceptionnelles sont proposées et les cycles d'activités sont changés selon les envies et demandes.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021. Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCreai est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ du SAJH-SAAD au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 16 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés entre fin 2019 et 2021.

REFERENTIEL Outil ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHÉANCE
1 - PROJET D'ETABLISSEMENT		
1.2.2 - L'offre de service évolue au regard des besoins	ACHEVÉ : Transmettre à la D°Q les outils utilisés pour la caractérisation des publics accueillis	04/2022
2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS		
2.1.3 - Les risques auxquels sont soumises les personnes accompagnées sont évalués et pris en compte	ACHEVÉ : Mettre en place une procédure de signalement des faits de maltraitance	2020
2.3.2 - La citoyenneté et l'expression des personnes accompagnées sont sollicitées	ACHEVÉ : Elaborer des activités qui renforcent la logique de l'autodétermination et du pouvoir d'agir des personnes accueillies	2019
2.4.4 - Une culture de la bientraitance est initiée et favorisée	ACHEVÉ : Poursuivre et renforcer le travail autour des questions de vie intime, affective et sexuelle	2019
	ACHEVÉ : Développer des actions qui permettent plus d'individualisation dans les accompagnements	09/2021
	ACHEVÉ : Organiser des séjours de ruptures	2019
2.5.3 - Le maintien des relations entre les personnes accompagnées et leurs proches est facilité	ACHEVÉ : Organiser une communication spécifique en cas d'événement particulier	2020
3 - PROJET PERSONNALISE		
3.2.1 - Le recueil des besoins et attentes est organisé pour chaque personne accompagnée	ACHEVÉ : Développer des outils de communication augmentée, adaptés aux besoins individuels des personnes accueillies	2019
3.4.1 - Un bilan des capacités, des réalisations et des restrictions de la personne dans le domaine de la vie quotidienne est réalisé régulièrement	ACHEVÉ : Evaluation des besoins des personnes accompagnées	2020
	ACHEVÉ : Renforcer et développer l'outil d'évaluation et de suivi annuel des capacités fonctionnelles des personnes accueillies	2021
3.4.6 - L'avancée en âge de la personne accompagnée est prise en compte	ACHEVÉ : Evaluer et anticiper l'avancée en âge des personnes accompagnées	2021

	ACHEVÉ : Organiser une information auprès des familles et des proches aidants et des personnes accompagnées	2021
	ACHEVÉ : Aménager l'organisation du temps de vie et d'activité en fonction des états physiques, psychiques des personnes accompagnées vieillissantes	2019
5 - ORGANISATION ET RESSOURCES		
5.1.1 - Les missions, engagements et responsabilités de l'encadrement sont clairement définis	ACHEVÉ : Développer les compétences de l'équipe cadres au niveau de l'animation des réunions	2021
	ACHEVÉ : Organiser des transmissions entre l'équipe du matin et l'équipe de l'après-midi à l'hébergement	2020
5.2.2 - Le plan de formation continue est un outil de gestion des ressources humaines prenant en compte les besoins en nouvelles compétences	ACHEVÉ : Formation de l'équipe cadres au niveau des compétences et des outils de recrutements	2021

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 12 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apedi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

Emmanuel BESSARD

Directeur du SAJH - SAAD